

## Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2022

Présents : Meugin Olivier. Maugain Brigitte Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Bainier Marine. Boichut Olivier. Berthet Olivier. Combe Sylvain. Santana Angélique.

Absents, excusés : Dormoy Anthony.. Wachowicz Laurence.

Pouvoir /

Secrétaire de séance : Beltramelli Jérôme.

Le compte rendu de la séance du 18 mai 2022 est adopté à l'unanimité

Travaux rue des casernes : dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la rue des casernes, le maire a demandé à plusieurs entreprises un devis pour la réalisation d'une écluse + coussin berlinois. Il les présente à l'assemblée, qui, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise Eiffage, d'un montant HT de 7 707 € 40. Le maire est mandaté afin de contacter l'entreprise pour que les travaux débutent dès que possible.

Travaux aire de jeux : fin 2021, le devis de la Sarl AMC Diffusion avait été retenu pour la création d'une aire de jeux pour enfants. Un revêtement complémentaire de l'aire de jeux (+ 12 m<sup>2</sup>), d'un montant de 500 €, est accepté.

Tarifs portage repas personnes âgées : le CHS Saint-Ylie fournit les repas sans sel pour les personnes âgées, dans le cadre du portage des repas. Il a fait parvenir en mairie un courrier informant d'une augmentation de 7,42 % par rapport au prix actuellement en vigueur. Le conseil prend note que le prix du repas sans sel livré par le CHS Saint-Ylie sera de 7 € 16 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Demande de subvention exceptionnelle : suite à un échange avec le club de gymnastique de Champdivers, celui-ci recevra la même somme que les autres associations suite à la dissolution du Tennis Club.

Fait à Champdivers, le 14 juin 2022.

Le maire,



Olivier Meugin